

JETONS MOINS, *TRIONS PLUS* !

EMBALLAGES ET PAPIERS

Emballages en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, papiers et journaux-revues-magazines



Les emballages doivent être vides et séparés les uns des autres

VERRE

Bouteilles, pots et bocaux, flacons de parfum



BIODÉCHETS

Réduisez votre empreinte environnementale en triant vos **biodéchets** : épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, sachets de thé / marc de café, essuie-tout...

Le SMIRTOM du Vexin vous propose d'acheter un **composteur individuel**. Cette démarche est soutenue par le Syndicat et la Région Ile de France qui financent chacun une partie de l'équipement. Consultez notre site internet pour connaître les modalités d'achat.

Déposez vos biodéchets dans les **abris-bacs** déployés sur certaines communes du territoire depuis le 1^{er} janvier 2026.

ORDURES MÉNAGÈRES

Textiles sanitaires (mouchoirs en papier, couches, lingettes, masques...), objets en plastique, vaisselle cassée



DÉCHÈTERIES

Triez vos déchets lors du chargement de votre véhicule : vous gagnerez du temps à la déchèterie



VÉGÉTAUX



BOIS



CARTONS



ENCOMBRANTS
DÉCHETS
ENCOMBRANTS



MÉTAUX



GRAVATS INERTES



APPAREILS
ÉLECTRIQUES



AMPOULES / NEONS



MACHINES
BRICO / JARDIN
THERMIQUES



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDs)



HUILES DE VIDANGE



BATTERIES
AUTOMOBILES



PNEUMATIQUES



HUILES ALIMENTAIRES



PETITS ARTICLES
DE SPORT ET LOISIRS



POELES
CASSEROLES

Un doute ? Une question ? Contactez nos ambassadeurs de tri au 01 34 66 18 40
Consultez notre site internet www.smirtomduvexin.net

JETONS MOINS, *TRIONS PLUS* !

EMBALLAGES ET PAPIERS

Emballages en plastique, emballages métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, papiers et journaux-revues-magazines



Les emballages doivent être vides et séparés les uns des autres

VERRE

Bouteilles, pots et bocaux, flacons de parfum



BIODÉCHETS

Réduisez votre empreinte environnementale en triant vos **biodéchets** : épluchures de fruits et de légumes, restes de repas, sachets de thé / marc de café, essuie-tout...

Le SMIRTOM du Vexin vous propose d'acheter un **composteur individuel**. Cette démarche est soutenue par le Syndicat et la Région Ile de France qui financent chacun une partie de l'équipement. Consultez notre site internet pour connaître les modalités d'achat.

Déposez vos biodéchets dans les **abris-bacs** déployés sur certaines communes du territoire depuis le 1^{er} janvier 2026.

ORDURES MÉNAGÈRES

Textiles sanitaires (mouchoirs en papier, couches, lingettes, masques...), objets en plastique, vaisselle cassée



DÉCHÈTERIES

Triez vos déchets lors du chargement de votre véhicule : vous gagnerez du temps à la déchèterie



VÉGÉTAUX



BOIS



CARTONS



ENCOMBRANTS
DÉCHETS
ENCOMBRANTS



MÉTAUX



GRAVATS INERTES



APPAREILS
ÉLECTRIQUES



AMPOULES / NEONS



MACHINES
BRICO / JARDIN
THERMIQUES



DÉCHETS DIFFUS
SPÉCIFIQUES (DDS)



HUILES DE VIDANGE



BATTERIES
AUTOMOBILES



PNEUMATIQUES



HUILES ALIMENTAIRES



PETITS ARTICLES
DE SPORT ET LOISIRS



POELES
CASSEROLES

Un doute ? Une question ? Contactez nos ambassadeurs de tri au 01 34 66 18 40
Consultez notre site internet www.smirtomduvexin.net